

nue en faveur de la ville de Lyon et des pays voisins, qui, tenant encore pour le parti de la Ligue, étaient exposés aux ravages des gens de guerre. On trouve parmi les personnages qui s'employèrent le plus activement à la conclusion de cette trêve, un envoyé de M. le duc de Savoie, nommé *M. le baron de La Pierre*. Les annales du temps n'ajoutant rien sur son compte, il ne nous a pas été possible de découvrir à quelle famille il appartenait ni quel rapport il pouvait bien avoir avec le sujet qui nous occupe (30).

En 1601, au sortir des guerres de la Ligue (1), le fief de Durette était possédé par noble Antoine d'Ars, des seigneurs de la Raffinière en Beaujolais, comme on le voit par le dénombrement qu'au dire de Louvet, il fournit le 8 mai de cette année (31).

---

(30) A. Péricaud aîné : *Notes et documents pour servir à l'Histoire de la ville de Lyon* ; V. aux dates des 2, 13, 14 et 16 octobre 1593. Le château de La Pierre n'était pas le seul du reste à porter ce nom dans le pays. Il existait un autre château de La Pierre en la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu au bailliage de Montbrison, et une dime de la paroisse d'Amplepuis ou des Sauvages, près du château de Rochefort, avait le même nom.

(31) Il est certain que les d'Ars, seigneurs de Durette, étaient un rameau détaché de la famille d'Ars, seigneur de La Raffinière. Cependant les armes de ces deux familles ne paraissent pas avoir été les mêmes.

L'Armorial manuscrit de la généralité de Lyon, dressé par d'Hozier en 1698, donne pour blason à la famille d'Ars (Dard) de la Raffinière : *D'azur à trois flèches d'or ferrées d'argent, posées deux en sautoir et une en pal*.

Les d'Ars, sieurs de Durette, portaient : *De gueules à trois arcs d'argent rangés en fasce l'un sur l'autre* (Note de M. Steyert).

On peut faire observer au sujet de ce dernier blason qu'il est identiquement le même que celui attribué par d'Hozier aux d'Arcy, comtes d'Ailly en Beaujolais.